

Groupe : Petite-Forêt, Ensemble autrement

Les éoliennes

Une partie du parc Lavoisier a été choisie pour l'implantation d'éoliennes.

Valenciennes Métropole précise que le déploiement de l'éolien (dont le rendement est aléatoire) ne se fera que sur la base de la volonté et de l'acceptabilité de toutes les communes d'implantation.

La commune de Petite-Forêt a largement contribué au projet de zones d'accélération des énergies renouvelables en proposant les centres commerciaux et la rue Édouard Vaillant pour le solaire.

Avons-nous besoin de défigurer notre commune pour percevoir de nouvelles taxes alors que nous avons un budget de 13 millions d'euros ?

L'écologie oui mais pas à n'importe quel prix.

Brigitte ZIELINSKI
Conseillère municipale